



DECISION

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2022 ;
- Vu les nécessités de service ;

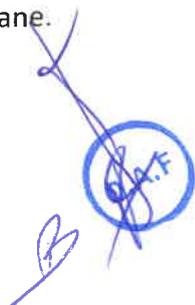
DECIDE

Article premier : l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un Directeur du Pôle Intelligence Territoriale

Article 2 : Sont éligibles audit poste, les candidats :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme d'une Grande Ecole de Commerce ou d'un diplôme universitaire min BAC+5.
- Ayant une expérience de 10 ans minimum (à compter de la date d'obtention du diplôme exigé) au niveau du secteur public ou privé dans le domaine du développement économique ou territorial à l'échelle nationale et/ou internationale, dont au moins 3 ans dans une collectivité territoriale ou dans une entité qui en émane.







- Disposant d'une expérience probante dans la gestion des relations avec les acteurs institutionnels.
- Ayant une expérience dans la conduite de chantiers stratégiques.
- Disposant de compétences en matière de veille stratégique nationale et internationale, d'analyse et d'aide à la décision.
- Justifiant une expérience probante dans la conduite des projets structurants notamment avec les acteurs internationaux.

Compétences requises :

- Maîtrise de l'arabe, du français et de l'anglais
- Excellent esprit d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des outils de bureautique et de la communication
- Pro activité et capacité d'anticipation
- Rigueur et Sens de l'organisation

Article 3 : Les principales missions attribuées au poste de Directeur du Pôle Intelligence Territoriale se présentent comme suit :

- Piloter la Direction et assurer la gestion interne de son équipe
- Piloter et superviser les activités des départements qui lui sont rattachées
- Veiller au développement et à la diffusion d'une meilleure connaissance/compréhension du territoire régional
- Veiller à la diffusion des informations relatives à l'intelligence territoriale aux directions concernées
- Orienter les décisions stratégiques grâce aux analyses réalisées au sein de la Direction
- Traduire les missions de la DIT en objectifs, projets et programmes
- Définir les plans d'action annuels et les budgets de la Direction en accord avec les orientations stratégiques de l'Agence
- Décliner les objectifs et les plans d'actions par département et assurer l'adhésion du personnel de la DIT
- Piloter et conduire la réalisation des plans d'actions de la DIT : assurer un suivi mensuel de l'état d'avancement des plans d'actions de l'entité (suivi de la réalisation des objectifs, respect des délais, respect des budgets, etc.) et mettre en place des mesures correctives correspondantes



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



- Élaborer le Tableau de bord général de la DIT et assurer sa mise en œuvre
- S'assurer du suivi des procédures au sein de la Direction par les collaborateurs
- Organiser et mettre en œuvre un système de revue de la DIT et veiller sur la mise en œuvre des actions arrêtées
- Participer et contribuer aux réunions clés avec l'ensemble de l'équipe
- Suivre la coordination des interdépendances entre les départements
- Assurer le pilotage et la supervision des départements de la Direction de l'Intelligence Territoriale
- Gérer les relations externes de la Direction de l'Intelligence Territoriale
- Assurer le management interne de la Direction : fixation des objectifs individuels, encadrement, contrôle des réalisations, prise en charge en direct des dossiers sensibles
- Réaliser une évaluation annuelle des collaborateurs, en collaboration avec la Direction Administrative et Financière, et proposer des mesures à même de motiver ou de sanctionner les agents
- Assurer la cohésion interne de son équipe

Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat(e) pour le poste concerné.

Article 5 : Les candidatures pour le poste de Directeur du Pôle Intelligence Territoriale doivent être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma> , au plus tard le 07/09/2022.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus référencé seront traitées.

Mustapha AMRANI
Le Directeur de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets
Région Casablanca - Settat

Casablanca, le 17/08/2022

